CCAS DE MESSERY
Haute-Savoie

Envoyé en préfecture le 26/09/2024
Reçu en préfecture le 26/09/2024
Publié le
ID : 074-267400760-20240812-DE_20240812_01B-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°1 bis
Réunion du 12 août 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze août, à dix heures, la commission restreinte du Centre Communal d'Action Sociale de Messery, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Nathalie VUARNET, Vice-Présidente.

Etaient présents : Mmes Nathalie VUARNET, M. Claude GERARD et Mme Chantal CHEVAUX

Nombre de membres en exercice : 3
Nombre de membres présents : 3
Nombre de suffrages exprimés : 3
Date de la convocation : 09.08.2024
Secrétaire de séance : Chantal CHEVAUX

1 – Contrat de sous-location d'un logement de Haute-Savoie Habitat :
(Délibération n°1 bis annule et remplace la délibération n°1 du 12.08.2024 reçue en sous-préfecture le 20.08.2024 pour erreur matérielle)

CONSIDERANT le bail signé le 11/10/2010 avec Haute-Savoie Habitat pour la location d'un appartement de type II à l'Andalouse avec effet au 15/10/2010,

VU le contrat de sous-location au profit de M. PICAUD Aurélien né le 30/07/1978 pour une durée d'une année,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCEPTE de sous-louer ce logement à compter du 1er septembre 2024.

DIT que le montant du loyer est de 428.50 € auquel s'ajoutent les charges locatives et éventuellement les réparations locatives,

AUTORISE M. le Président à signer le contrat correspondant avec l'intéressée.

Ainsi fait délibéré et signé, les jours, mois et an que dessus par les membres présents

Serge BEL
Président du CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
MESSERY
74140